



AGNES
African-German Network
of Excellence in Science

Unterstützt von / Supported by



Alexander von Humboldt
Stiftung/Foundation

1 Mars 2021

Bourses de mobilité intra-africaines pour jeunes chercheurs (financée par BMBF à travers AvH)

Appel à candidature de 2021

Langue de candidature : le dossier complet de candidature **DOIT** être en anglais.

I. Contexte

Nous avons le plaisir d'annoncer un appel à candidatures pour deux de nos programmes de financement:

1. Bourse de mobilité intra-africaine « AGNES-PAWS » **pour les femmes en début de carrière scientifique**. Cette subvention est conçue pour le « Programme de promotion des femmes en sciences, technologie, génie et mathématiques » (PAWS en anglais)
2. Bourse de mobilité intra-africaine AGNES pour chercheurs **hommes et femmes en début de carrière scientifique**

Ces deux subventions de recherche sont financées par le Ministère Fédéral allemand de l'Education et de la Recherche (BMBF en allemand), avec le soutien de la Fondation Alexander von Humboldt (AvH). Les deux bourses de mobilité pour jeunes chercheurs visent à renforcer leur capacité scientifique et leur réseautage en Afrique, grâce à la coopération active de AGNES et de ses membres. En outre, ces bourses soutiennent les anciens boursiers postdoctoraux de la fondation AvH dans leurs efforts d'encadrement de jeunes chercheurs à fort potentiel, en leur facilitant l'accès aux plateformes internationales d'excellence scientifique.

II. Programmes

Les bourses de mobilité intra-africaine AGNES et AGNES-PAWS permettent aux jeunes doctorants de pays d'Afrique subsaharienne de passer des séjours de recherche d'un à deux mois dans une université/institut de recherche d'un autre pays d'Afrique subsaharienne (ci-après dénommé « établissement d'accueil ») où ils collaboreront avec un chercheur expérimenté (ci-après dénommé « Responsable scientifique direct »). La recherche proposée doit faire partie du travail de recherche doctorale, incluant mais non exclusif, le travail théorique, les essais en laboratoire, la revue de littérature et la rédaction de la thèse ou d'une partie de la thèse. Les jeunes chercheurs, en début

de carrière et éligibles doivent prouver la pertinence de leurs travaux au développement de leurs pays d'origine, en Afrique subsaharienne.

La subvention vise à être tant complète que raisonnable, pour couvrir un séjour de courte durée du bénéficiaire dans le pays d'accueil. Elle devra couvrir les frais de voyage, de séjour, une allocation de recherche versée à l'établissement d'accueil sur demande, pour couvrir une partie des frais de recherche. Un montant maximum de 2300 Euros et 3 000 Euros (tous frais compris) est respectivement réservé à des séjours de 1 et 2 mois.

III. Eligibilité et Procédure de candidature

Seules les candidatures directes de jeunes chercheurs ayant au moins un article publié de leur sujet de thèse (**dans une revue non prédatrice**) seront prises en considération pour les bourses de mobilité AGNES et AGNES-PAWS. **En haut de votre projet de recherche et de votre CV, indiquez pour quelle bourse vous postulez (bourse de mobilité AGNES ou bourse de mobilité AGNES-PAWS).** Le candidat peut appartenir à n'importe quelle discipline universitaire mais doit être officiellement inscrit en thèse de doctorat dans une université en Afrique subsaharienne, doit avoir la nationalité d'un pays d'Afrique subsaharienne, et doit avoir au moins un article publié de son sujet de thèse (**dans une revue non prédatrice**). Les candidats doivent démontrer clairement que le travail à effectuer dans le pays d'accueil est pertinent pour le développement des pays d'Afrique subsaharienne et ne peut être mené dans le pays d'origine. **Seuls les candidats ayant un responsable scientifique direct identifié et une proposition / un calendrier de travail convenu d'un commun accord seront éligibles.**

IV. Documents requis (Taille= 8Mo Maximum)

Les dossiers de candidature complets doivent inclure les éléments suivants :

- a) Une **brève proposition/projet de recherche** (maximum 5 pages) du candidat approuvé par le directeur scientifique identifié dans l'institution d'accueil ; avec un bref aperçu de l'activité de recherche proposée et un calendrier de travail permettant d'atteindre le ou les objectifs du projet de recherche dans l'établissement d'accueil. ***Au début de votre proposition de recherche, indiquez si vous postulez pour la bourse de mobilité AGNES ou la bourse de mobilité AGNES-PAWS.***
- b) Un **CV du candidat** formaté au standard de AGNES (utilisez le modèle ci-joint) et une **preuve officielle d'inscription au diplôme de doctorat** (seuls les étudiants actuellement en doctorat sont éligibles). ***En début de votre CV, indiquez si vous postulez pour la subvention de mobilité AGNES ou la subvention de mobilité AGNES-PAWS.***
- c) Une **copie des relevés de notes académiques officiels du candidat**, indiquant les notes obtenues du premier au troisième cycle. ***Veillez fournir l'explication officielle du système de classement.***

- d) Une **liste d'articles publiés dans des revues non prédatrices** (une capture d'écran d'au moins la page de titre)
- e) **Frais de voyage** (par voie terrestre ou vol en classe économique) : fournissez deux devis (capture d'écran ou lien) pour le voyage aller-retour entre le pays de résidence du postulant et le pays de l'établissement d'accueil.
- f) **Estimation des frais de subsistance** (loyer, repas, transport local, assurance maladie) à l'institut d'accueil. On s'attend à ce que les candidats eux-mêmes concluent une assurance-maladie valide pour le séjour de recherche. Les responsables scientifiques directs ainsi que les établissements d'accueil sont censés aider les candidats à trouver un logement abordable et les conseiller dans l'estimation des frais de subsistance.
- g) **Lettre d'invitation du responsable scientifique direct** : (i) confirmant qu'un lieu de travail sera disponible à la période indiquée, (ii) une déclaration de la part de l'établissement d'accueil demandant un montant lié aux frais de recherche. Un montant maximum de 100 Euros par mois et de 200 Euros par mois, sera respectivement prélevé du montant de la bourse pour les sciences humaines et sociales et pour les sciences de la vie, naturelles et les sciences de l'ingénieur, afin de couvrir les frais de laboratoire.

Veuillez noter que AGNES-PAWS est seulement destiné au domaine des sciences, technologie, génie et mathématiques. Par conséquent, les candidatures en arts et sciences sociales ne seront acceptées pour AGNES-PAWS.

Veuillez utiliser ce format de courrier électronique pour envoyer vos candidatures:

De	Votre adresse email
à:	info@agnes-h.org
Cc:	zgetenga@gmail.com
Objet:	"2021 AGNES/AGNES-PAWS Intra Africa mobility grant"
Fichiers attachés:	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tous les documents requis à la section IV ci-dessus, de préférence en PDF. 2. Tous les documents doivent être nommés du nom du candidat avec le prénom en premier 3. La taille du dossier contenant TOUS les fichiers ne doit pas dépasser 8MB.
Message:	<p>Veuillez trouver en attaché mon dossier de candidature pour la bourse de recherche "2021_AGNES/AGNES-PAWS Intra Africa mobility grant"</p> <p>Bonne réception.</p> <p>Prénom, noms et adresse du candidat</p>

Date limite de candidature : **30 Avril 2021 à 00h00 TU.**

N.B. Tout dossier de candidature ne respectant pas strictement les indications de soumission sera automatiquement rejeté.

V. Montant et utilisation du financement

Cette subvention ponctuelle ne peut être utilisée pour financer des séjours rétroactifs, c'est-à-dire pas avant **Juin 2021**, et tous les séjours doivent prendre fin au plus tard le **30 Octobre 2021**. Le destinataire de la subvention et son responsable scientifique direct doivent envoyer chacun un courrier électronique sous forme de lettre d'acceptation signée ainsi qu'un accord contractuel avec la direction de AGNES dans les sept jours suivant la réception de l'offre. À la fin du séjour de recherche, les bénéficiaires et les responsables scientifiques doivent tous deux fournir un rapport à AGNES sur le progrès et le succès de la collaboration.

VI. Budget maximal (tous frais compris)

1 Mois : Jusqu'à 2300 Euros

1,5 Mois : Jusqu'à 2650 Euros

2 Mois : Jusqu'à 3000 Euros

VII. Réunion du comité de sélection

La réunion du comité de sélection de AGNES se tiendra en **début Juin 2021** et **seuls les candidats sélectionnés seront contactés**.

Début des séjours de recherche : **15 Juillet 2021** au plus tôt et doit prendre fin au plus tard le **30 Octobre 2021**.

Pour toute question, bien vouloir contacter :

Dr Achille Hounkpevi (Gestionnaire de programme). Email : hounkpeviachille@gmail.com

Prof. Dr. Zachary Getenga (Secrétaire de AGNES). Email : zgetenga@gmail.com



Professeur Romain Glèlè Kakai
Président du comité exécutif de AGNES